79e ANNEE. — N° 110.

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RECLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

La grande différence entre les conditions d'existence du peuple français et celles du peuple allemand, c'est qu'il n'y a pas un Français qui ne sache, qui ne comprenne pourquoi son pays est engagé dans la lutte.

Dans le discours qu'il a prononcé — et dont je passe aujourd'hui sous silence la partie politique qui répond exactement, d'ailleurs, à ce qui était prévu — M. Adolf Hitler, parlant de la France, a osé dire : « J'ai pitié de la France ; j'ai pitié de ces poilus français qui sont dans les tranchées et ne savent même pas pourquoi. »

Les soldats de France ne sauraient pas pourquoi ils se battent ?

M. Adolf Hitler, qui se targue d'être un ancien combattant, aurait pu épargner cette injure à des combattants qui exposent leur vie. Il est vrai que, dans le cas présent, l'erreur est naturelle.

M. Hitler croit sans doute que le peuple français est tenu dans l'ignorance de ce qui se passe comme le peuple allemand. Il croit sans doute que le Français n'a pas plus d'esprit critique que l'Allemand, qu'il est soumis au même étouffement, à la même asphyxie intellectuelle, et qu'il obéit, comme un automate, à la volonté de ses maîtres...

La grande différence entre les conditions d'existence du peuple français et celles du peuple allemand, c'est qu'il n'y a pas un Français qui ne sache, qui ne comprenne pourquoi son pays est engagé dans la lutte. Il n'y a pas un Français qui n'accepte ce sacrifice.

Un de ces soldats de France qui se trouvent en avant — et qui me touche d'aussi près qu'il est possible — m'écrivait il y a quelques jours de sa tranchée : « Nous sommes tous ici sans haine, sans bellicisme, mais conscients d'obéir à un devoir sacré et résolus à l'accomplir sans faiblir. » Ce que m'a écrit mon fils, tous les soldats du front l'écriraient. Je voudrais que M. Adolf Hitler lût ces lignes.

Le « devoir sacré », ce n'est pas, certes, de tuer cette jeunesse allemande qui est face à face avec la nôtre. Le devoir sacré, c'est de rendre à la paix son vrai nom. C'est de la délivrer — et de délivrer le voisinage franco-allemand — du mensonge, du rapt, de l'esprit de violence, du parjure, de l'intimidation, de l'hypocrisie, de la menace, de l'ambition effrénée, toutes choses que le régime nazi a portées à un point qui depuis deux ans a transformé l'Europe en citadelle et rendu la vie intolérable.

Tout ce qui avait été solennellement conclu est bafoué. Rien de ce qui avait été promis n'est tenu. M. Hitler nous dit : « Je respecterai Locarno parce que c'est un traité librement signé » et il le viole. Il prend l'engagement écrit de respecter l'indépendance de l'Autriche — et il se jette sur ce pays pour l'annexer. Il réclame les Allemands de Tchécoslovaquie et déclare : « Dès qu'ils seront réunis à l'Allemagne, je n'aurai plus de revendication à faire valoir en Europe. » Et il vole la Bohême en une nuit et attaque la Pologne pour la dépecer. Il se fonde sur le principe racial pour demander la révision des traités et il asservit la race tchèque, la race slovaque, la race polonaise. Il n'y a plus ni foi ni loi, mais un appétit sans cesse déchaîné, le bon plaisir, le règne de l'orgueil et de la force. Les agressions sont préparées avec méthode et on se sert de n'importe quel prétexte pour les déclencher. Jamais l'hypocrisie n'a été poussée à un degré aussi cynique que dans la journée du 31 août 1939... Hier encore, M. Hitler écrivait à M. Mussolini qu'il ne « ferait pas appel à des forces étrangères pour combattre en Pologne » — et, dans le même moment, le concours de l'armée rouge lui était déjà assuré...

Il n'y a pas de paix sans un minimum de confiance, c'est-à-dire sans un minimum d'honnêteté internationale. M. Hitler s'est acharné à corrompre ces mots...

Si la France se bat, c'est parce qu'il n'est plus possible de supporter de tels défis.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'un homme — qui a déjà sur la conscience la mort de milliers d'hommes — camoufle en sentiment humain un outrage.

Wladimir D'ORMESSON.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

L'Appeau

La voix s'élevait, pathétique. Avec des sanglots elle dépeignait l'horreur de la guerre. Elle recherchait, elle trouvait les images les plus propres à émouvoir le cœur. « Notre jeunesse et la vôtre vont périr... Nous n'avons cependant aucune raison de nous en vouloir... Tout ce qui porte témoignage de la civilisation occidentale risque d'être anéanti. » C'était une mère allemande qui, à la radio, s'adressait aux mères françaises. On aurait eu vraiment une grande envie de s'émouvoir à de tels propos pacifistes s'ils n'avaient immédiatement suivi l'annonce faite triomphalement par le speaker de l'entrée des troupes allemandes à Varsovie. Cette synthèse, cet alliage, cette combinaison donnaient tout leur sens à l'adjuration de la mère douloureuse. Tandis que son pays se ruait sur la Pologne et par le feu, le fer et les gaz massacrait hommes, femmes et enfants, cette bonne employée de M. Goebbels nous invitait à pleurer sur les horreurs de la guerre.

J'écoutais cette voix de femme qui bafouait, par son écœurante manœuvre, jusqu'au sentiment de la maternité. Le plus horrible, me disais-je, est qu'elle est peut-être sincère. Ce n'est pas la guerre en général qu'elle abomine. La guerre à vingt contre un reste fraîche et joyeuse. Dans celle-là il n'est pas question de verser des larmes sur le sort des combattants ou de lamenter le sort de la civilisation occidentale ! La horde se met en mouvement et écrase tout sur son passage. Elle réduit les résistances.

Elle écrase les peuples à grands coups de bottes et là où elle pose ses talons, l'herbe ne repousse plus. La liberté meurt égorgée, le sang coule, les cachots se remplissent. Autour de la nation vaincue et dépouillée, Autriche, Tchécoslovaquie, la « belle jeunesse » danse la ronde du scalp. Voilà le type de l'expédition bénie par les dieux du Walhalla et que nous remercions notre Führer de nous accorder ! Ce n'est pas cette guerre là que nous répudions, mères françaises. C'est celle que nous font vos fils et qui nous fera rendre gorge. Contre celle-là, en avant la sensibilité, la fraternité humaine et le souci de la civilisation occidentale !

Voilà certainement ce que pensait la vieille sirène de l'autre soir. Il se peut que toutes les ruses de guerre soient licites, mais celle qui consiste à faire trémoler la doucereuse « maman » allemande m'a paru la plus abominable de toutes, et tandis qu'elle se livrait à son travail je croyais entendre l'appeau avec lequel, pour attirer les oiseaux auprès du nid à portée de leurs fusils, les chasseurs imitent le cri des mères.

L'armée russe en Pologne

On communique officiellement que, ni les troupes allemandes, ni les troupes russes n'ont occupé la frontière polono-hongroise.

Selon des informations privées, les troupes russes se trouveraient sur une ligne distante d'environ trente kilomètres de la frontière hongroise. Elles auraient occupé Nadvorna, Dalina, Skola et Lwow. Le « Magyar Nemzet » commente le retrait des troupes allemandes de Pologne jusqu'à la ligne probable de démarcation germano-russe.

Le retrait de l'armée allemande s'effectue, dit-il, pour permettre l'occupation russe d'autres territoires polonais, en application de l'accord amical conclu avec les Soviets.

Informations

Assassinat du Président du Conseil de Roumanie

M. Calinesco, président du Conseil, ministre de la guerre, a été assassiné par un groupe de gardistes, alors qu'il se rendait, en automobile, à son domicile.

En même temps que M. Calinesco, l'agent de la Sûreté roumaine qui l'accompagnait a été tué.

Le chauffeur du président est grièvement blessé.

L'attentat a eu lieu à l'entrée du pont de la Dembovitza. Il avait été soigneusement prémédité.

Trois automobiles, une carriole de paysans et un groupe de paveurs qui réparaient la chaussée y ont participé.

Tandis qu'une des automobiles entrait volontairement en collision avec la voiture du président, la charrette se plaçait en travers pour empêcher le chauffeur de continuer sa route, et des deux autres voitures, arrivées à droite et à gauche, descendaient des jeunes gens armés de revolvers qui commençaient immédiatement à tirer.

Six des auteurs de l'attentat, étudiants en médecine, ont été arrêtés. Ils ont déclaré qu'ils avaient voulu « faire un geste ». Deux autres se sont donné la mort.

Les assassins font partie de la « Garde de fer », organisation qui s'inspire de tendances nettement pro-hitlériennes.

L'Autriche contre le joug hitlérien

On prétend que les nouvelles parvenues d'Autriche laisseraient à penser que la population, et notamment dans le Tyrol, se montre de plus en plus hostile au régime nazi.

Diverses manifestations antinazies ont eu lieu à Zeefeld notamment. Les Tyroliens qui avaient adhéré au mouvement national-socialiste s'en sont peu à peu complètement détachés.

Le départ des réservistes a donné lieu, à Vienne, à des scènes violentes de la part de la population féminine. Les gendarmes autrichiens ont tous été envoyés aux armées. Les réservistes autrichiens étaient dans les gares même incorporés par petits groupes aux troupes allemandes qui traversaient l'Autriche et ont été placés 5 ou 6 par wagon.

Les plans soviétiques inquiètent le Reich

Les correspondants, à Berlin, des grands journaux suédois annoncent que les plans ultérieurs des Russes provoquent les inquiétudes de l'Allemagne.

Les troupes soviétiques paraissent avoir dépassé la ligne de démarcation précédemment établie.

D'une part les revendications russes sur Lemberg posent la question des puits naphtifères de Drohobycz, au sud-ouest de Lemberg, exigés par les Allemands.

D'autre part, l'occupation de Vilno suscite des préoccupations particulières.

Deux généraux polonais tués

Selon des informations de source polonaise, deux généraux ont été tués en combattant, ces jours derniers, à la tête de leurs troupes. Le général Skotniski, qui commandait une brigade de cavalerie, qui a été complètement anéantie, et le général Mond, du corps de Cracovie.

Contrebande de guerre saisie

Dans le courant de la semaine qui s'est terminée le 16 septembre, 110.000 tonnes environ de marchandises, qui constituaient des cargaisons de contrebande destinées à l'Allemagne, ont été interceptées et retenues par les autorités britanniques du contrôle de la contrebande.

La valeur totale de ces marchandises est estimée à plus de 500.000 livres sterling.

Belle attitude des étudiants argentins

Les étudiants de l'Université ont adopté une résolution par laquelle ils condamnent l'invasion de la Pologne par l'U.R.S.S. Ils répudient le crime international et la trahison des engagements maintes fois proclamés par l'U.R.S.S. Ils signalent le danger qui menace les peuples d'Amérique, dans le cas où ils persisteraient dans une attitude totale de neutralité devant le conflit européen.

Ils ont pris leurs précautions !

Le correspondant du « Daily Telegraph » se fait l'écho d'articles sensationnels parus dans les journaux américains au sujet des placements de fortune personnelle à l'étranger effectués par les chefs du parti nazi.

Ces journaux déclarent que sept des collaborateurs les plus intimes d'Hitler : von Ribbentrop, Goebbels, Hess, Goering, Ley, Himmler, Streicher, ont entre eux tous déposé à l'étranger de l'argent liquide et des valeurs s'élevant à la somme totale de 3.334.000 livres sterling et ont pris des assurances sur la vie dans des pays étrangers, dont le montant est de 3.640.000 livres.

« Von Ribbentrop, écrit le correspondant du « Daily Telegraph », vient en tête de liste avec un total de 1.948.000 livres en argent liquide, en valeurs et polices d'assurance sur la vie. »

Communiqué officiel

N° 36. — Journée calme dans l'ensemble. Activité de l'artillerie ennemie au sud de Sarrebrück. Nos missions de reconnaissance aérienne ont été effectuées malgré le mauvais temps et les tirs de l'ennemi.

N° 37. — Activité de nos éléments en contact dans les régions au sud de Sarrebrück et à l'est de la Blies. Action d'artillerie de part et d'autre de l'ensemble du front.

EN PEU DE MOTS...

— Un artiste lyrique, M. Richard Albert, originaire de Châlons-sur-Marne, âgé de 63 ans, s'est engagé dans un bataillon de chasseurs à pied, quoique pensionné à 75 %, trépané et ayant un œil de verre.

— La neige a fait son apparition sur les montagnes de la Haute-Savoie, jusqu'à l'altitude de 1.500 mètres.

— On signale, parmi les belles familles corses au service de la France, celle de Mme Raffaelli-Geneviève de Campile, veuve d'un militaire, qui a 7 fils, 2 petits-fils et deux gendres aux armées.

— Un arrêté reporte l'élection législative de la troisième circonscription du département d'Alger à une date ultérieure.

— Les dirigeants communistes de la Fédération des métaux viennent d'accaparer la gestion financière de cette organisation, et le « Petit Parisien » annonce que le secrétaire-trésorier de la Fédération précise qu'il s'agit d'un avoir de plus de 14 millions.

— Le tribunal correctionnel de Pontoise a condamné la femme Forestier, secrétaire de M. Prachay, député communiste de Seine-et-Oise, à 1 an de prison, 2.000 fr. d'amende, et son mari à 6 mois de prison et 1.000 fr. d'amende pour fabrication de tracts extrémistes distribués à Pontoise.

NOS ÉCHOS

Pour la Paix.

D'ores et déjà, nous demandons en grâce aux négociateurs de la future paix de se soucier moins d'affirmer leur droit que de prévoir une future revanche. Il ne s'agira plus, nous l'espérons, de savoir si les morts auront fait, justement, le sacrifice de leur vie, mais s'ils l'auront fait utilement. Se battre pour le triomphe du droit, bravo, mais se battre pour que nos fils n'aient plus à se battre, ni nos petits-fils, ni les petits-fils de nos petits-fils, voilà qui vaudra encore mieux.

Ne parlons pas de « Der des ders » : le slogan est aujourd'hui trop outrageusement moqué par les événements pour que l'on puisse l'invoquer, même incidemment. Du moins, assurons-nous contre un nouvel Hitler.

Si tu veux la paix, prépare la guerre ! disait le vieux proverbe latin. Modifions-le légèrement : si tu veux la paix, prépare la paix ! Au temps jadis, Tristan Bernard, dans une petite revue qu'il édita pendant la guerre, écrivait mélancoliquement : « La guerre nous a surpris, et vous verrez que quand éclatera la paix, nous ne serons pas encore prêts ! »

Cette fois, la guerre ne nous a pas surpris. Que la paix ne nous surprenne pas davantage !

Les hommes de génie.

D'après un récent travail présenté au congrès de psychiatrie, les hommes de génie sont rarement les enfants de parents jeunes et sont presque toujours les derniers nés.

Sur soixante-quatorze hommes et femmes de génie, écrivains, poètes, hommes d'Etat, musiciens, dix seulement étaient les aînés.

Cooper était le onzième de douze enfants, Napoléon était le huitième, Franklin le dernier de dix-sept, Rembrandt le dernier de six, Wagner le septième, Balzac était le dernier de trois, Mozart le dernier de sept, Schumann le cinquième, Schubert le treizième sur quatorze, etc.

Les parents de ces grands hommes étaient donc d'un âge mûr, lorsque naquit celui de leurs enfants qui devait marquer dans l'histoire.

Un impôt original.

Un fantaisiste proposait à un ministre des Finances de mettre un impôt sur l'esprit.

— Tout le monde, disait-il, s'empressera de payer, personne ne voulant passer pour un sot !

Le ministre répondit :

— J'adopte votre projet et vous promets que vous serez exempt de la taxe !

Entre jeunes filles.

— Mais si ton fiancé gagne si peu d'argent, comment ferez-vous lorsque vous serez mariés ?

— Nous nous priverons... de tout ce que mon mari aura besoin.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

AUX AGRICULTEURS

Le Ministère de l'Agriculture communique :

Les entreprises françaises de production de superphosphates, scories Thomas, sulfate d'ammoniaque, nitrate de soude, nitrate de chaux, cianamide, sels potassiques et engrais composés, disposent de stocks importants entreposés dans leurs usines ou dans leurs magasins et livrables immédiatement.

Les agriculteurs sont donc instamment invités à formuler dès maintenant leurs commandes auprès de leurs fournisseurs habituels.

Toutes démarches utiles seront faites auprès de la direction générale des transports, en vue d'assurer l'acheminement normal des expéditions d'engrais sur les lieux de consommation.

Inspection Académique du Lot

Il est renouvelé aux familles le conseil pressant d'éloigner les enfants des localités exposées. En même temps les familles sont invitées à faire inscrire leurs enfants dans l'établissement le plus proche du lieu où doivent résider leurs enfants durant la prochaine année scolaire. L'urgence de ces mesures est rappelée à nouveau aux familles. Dans le cas où elles ignorent quelles sont les villes du département qui possèdent un établissement d'enseignement correspondant aux études de leurs enfants, les familles peuvent adresser les demandes d'inscription à l'Inspecteur d'Académie du département.

Les élèves boursiers nationaux que leurs familles auront éloignés obtiendront sans difficulté le transfert de la bourse. Les demandes de transfert seront adressées au Recteur de l'Académie d'accueil, par l'intermédiaire du chef de l'établissement où la famille aura fait inscrire l'élève.

Les examens de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire commenceront aux dates suivantes dans les huit départements de l'Académie de Toulouse :

Brevet élémentaire et B.E.P.S. (section générale) : le mercredi 4 octobre.

Brevet supérieur : le lundi 9 octobre.

B.E.P.S. (sections spéciales) : le lundi 16 octobre.

Diplôme et diplôme complémentaire d'études secondaires des jeunes filles : le lundi 16 octobre.

Baccalauréat : le mercredi 11 octobre.

Les candidats pourront se faire inscrire sans autorisation spéciale dans le département où ils résident actuellement.

Par analogie avec le baccalauréat, les candidats qui ont été admissibles à la 1re session de 1939 et qui seraient appelés sous les drapeaux avant le 20 octobre seront déclarés admis sans autre examen. Ils devront à cet effet adresser un certificat délivré par l'autorité militaire à l'Inspecteur d'Académie du département où ils ont subi les épreuves de la 1re session.

Groupement charbonnier du Lot

Les marchands de charbon qui n'ont pas assisté à la formation définitive du Groupement charbonnier du Lot, créé le 9 septembre courant à Cahors, et qui désireraient en faire partie, doivent adresser leur demande à M. le Préfet du Lot ou au Président du Groupement charbonnier du Lot à Cahors. Il est rappelé que nul ne pourra recevoir du charbon sans faire partie du groupement.

Intendance

Le soldat Pey, soldat à la section de commis et ouvriers militaires d'administration, est nommé élève officier d'administration de réserve du service de l'intendance.

Inspection d'Académie

M. Delbouis, professeur au Lycée Gambetta, est nommé Inspecteur d'Académie en remplacement de M. Bégué, mobilisé.

Les télégrammes du régime intérieur

Le ministre des transmissions informe le public que, sauf dans les départements frontières ou côtiers et dans la zone des armées, il pourra déposer directement ses télégrammes privés du régime intérieur au guichet des bureaux de poste, sans être tenu de les faire viser par le commissaire de police ou le maire.

Les télégrammes du régime intérieur destinés aux départements dans lesquels la dispense de visa existe au départ, sont distribués dès leur arrivée au bureau de destination, sans être soumis à la formalité du visa.

NECESSITE D'UNE DISCIPLINE ROUTIERE

Le Ministre des Travaux Publics rappelle aux usagers de la route et du rail, que si le gouvernement, soucieux d'assurer aux échanges intérieurs leur maximum de possibilités, a su éviter l'institution d'un moratoire de l'essence, l'abus des sorties dominicales, de longs parcours en automobile, et les retours vers Paris vont rendre nécessaire une discipline routière dont la mise en œuvre coïncidera d'ailleurs avec la reprise progressive d'un trafic normal des chemins de fer.

D'autre part, l'accroissement démesuré des rentrées de familles par voie ferrée force à considérer, comme un danger éventuel, une nouvelle évacuation massive de la capitale.

Une certaine sagesse individuelle doit seconder l'effort de prévoyance et d'organisation des Pouvoirs Publics. Quand la guerre commence, il n'y a pas lieu de rentrer dans ses aises.

En ce qui concerne les transports de marchandises, il importe, dès maintenant, que les approvisionnements se régionalisent autant que possible et soient conditionnés par un plus exact souci d'économiser les distances.

Des recommandations plus précises, dans ce même sens, seront incessamment formulées par le haut commissariat de l'Economie Nationale.

L'heure d'été

Sir John Anderson, dans une réponse écrite à la Chambre des communes, a déclaré mercredi, que l'heure d'été serait prolongée, cette année, jusqu'à la nuit du 18 au 19 novembre.

Il semble que cette décision du gouvernement britannique ait été prise après consultation du gouvernement français, qui aurait l'intention d'appliquer la même mesure en France, afin que l'heure soit la même dans les deux pays.

Ecole d'Artisanat de Souillac

La direction informe les familles que l'école ouvrira en octobre sous le seul régime de l'externat. Elle s'est préoccupée du placement des élèves dans les pensions de la ville. Elle prie les familles de bien vouloir lui faire connaître si leurs enfants viendront à l'école dans ces conditions. Les places disponibles seront réservées aux premiers renouvellements d'inscription.

La direction avertira ensuite individuellement les familles de la date d'ouverture et des modalités de pensions.

Intendance militaire de Cahors

Les entrepreneurs et non les particuliers, les Associations de veuves, d'entr'aide sociale, de Comités d'assistance aux réfugiés, de victimes de la guerre, demeurant à Cahors, Figeac, Souillac, Gourdon et Alvignac et désirant travailler pour le Service de l'Intendance, pour la confection de draps, matelas, traversins, sont priés d'envoyer un de leurs représentants qualifiés à l'Intendance Militaire de Cahors (Caserne Bessières) pour étudier de vive voix les possibilités de fabrication de leur groupement, étant entendu que les matières premières seraient fournies par l'Intendance ; les machines à coudre, cardeuses, métiers à matelas, sont à fournir par les groupements eux-mêmes.

Rétablissement des communications téléphoniques

Le ministre des transmissions signale que la correspondance téléphonique privée est rétablie dans la zone comprenant les départements ci-après qui ne sont ni départements frontières, ni départements côtiers et qui ne sont pas compris dans la zone des armées : Allier, Ardèche, Aveyron, Cantal, Charente, Cher, Corrèze, Creuse, Dordogne, Eure-et-Loir, Gers, Indre, Indre-et-Loire, Loire, Haute-Loire, Loir-et-Cher, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Mayenne, Nièvre, Orne, Puy-de-Dôme, Sarthe, Deux-Sèvres, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne (à l'exception de l'arrondissement de Meaux et des cantons de Rozoy et de la Ferté-Gaucher), Tarn, Tarn-et-Garonne, Vienne, Haute-Vienne, Yonne.

Loterie Nationale

Le tirage de la 15e tranche de la Loterie Nationale de 1939 sera assuré à Bourgueil (Indre-et-Loire), le jeudi 5 octobre.

CAHORS

M. RENÉ BESSE ET LES ANCIENS COMBATTANTS

Les présidents de toutes les associations nationales de combattants ont reçu, au siège de la Confédération nationale, M. René Besse, ministre des anciens combattants et des pensionnés.

M. Rivollet, ancien ministre, secrétaire général de la confédération, a renouvelé à M. René Besse les sentiments d'affectueuse estime et de confiance totale de tous les groupements confédérés qui ont toujours apprécié sa bienfaisante action, soit comme ministre, soit comme président de la commission des pensions de la Chambre.

M. René Besse s'est montré très touché de cet accueil affectueux, et il a assuré ses camarades qu'il continuerait de défendre avec eux les grands intérêts dont il est chargé, et qui se confondent avec celui du pays.

Service de santé

Dans la promotion du service de santé (réserve), nous relevons avec plaisir le nom de M. le docteur Rougier, médecin-capitaine à la 17e région, promu médecin-commandant.

Nous adressons à M. le médecin-commandant Rougier, qui assure avec un dévouement si apprécié le service chirurgical à l'hôpital de Cahors, nos bien sincères félicitations.

Nécrologie

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris le deuil cruel qui vient de frapper M. Teil, employé au P.-O., Conseiller municipal de Cahors. Mme Teil, sa femme, est décédée à l'age de 51 ans.

Les obsèques de la regrettée disparue ont été célébrées mercredi soir à 15 heures, en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis qui ont témoigné de bien vives sympathies à M. Teil, à la famille, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Avis aux étrangers

Les étrangers sans nationalité, âgés de 20 à 48 ans, et les autres étrangers du sexe masculin, âgés de 20 à 27 ans, bénéficiaires du droit d'asile (réfugiés), en résidence dans la commune de Cahors, doivent se présenter sans délai au Commissariat de Police pour la régularisation de leur situation.

Vol d'une automobile

Une auto, immatriculée sous le numéro 5228 J. T. 1, a été dérobée au préjudice de M. Darnis, domicilié à Labastide-Murat.

Cette voiture avait été placée en stationnement dans la rue Larroumet, vers 21 heures 15 et sa disparition a été constatée vers 21 heures 30.

La police fut avisée et des recherches ont été entreprises aussitôt. Le signalement de la voiture a été donné à la brigade mobile de Toulouse et aux brigades de gendarmerie de Cahors, Lalbenque, Caussade, etc...

Déclarations de blé

Le Maire de Cahors a l'honneur de rappeler aux cultivateurs de la commune que la déclaration de récolte de blé doit être souscrite avant le 30 septembre courant, dernier délai.

Il rappelle en outre :

a) L'interdiction d'ensemencer en blé des superficies supérieures à celles consacrées par les usagers locaux pour l'assolement.

b) L'interdiction de cultiver du blé sur une terre qui a déjà porté cette céréale l'année précédente, sauf là où cette pratique est de tradition et sous réserve d'une superficie d'un hectare pour l'alimentation familiale.

c) L'interdiction d'augmenter par exploitation les superficies ensemencées en blé par rapport à la moyenne des trois années précédentes.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ; une huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'Indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**

Spécialiste renommé d'Indéfrisables

4, *rue Mal-Foch, CAHORS.* — *Tél.* 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

Contributions directes

Les propriétaires et locataires principaux d'immeubles bâtis, situés dans la commune de Cahors, sont informés que le délai de déclaration de leurs locataires expire cette année le 30 septembre courant.

Ils voudront bien en souscrivant leur déclaration avant cette date éviter tout retard et prendre note qu'il s'agit de déclarer tout aussi bien les locataires d'appartements meublés, que les locataires d'appartements vides, dont ils feront utilement la distinction.

Ils sont invités en outre à signaler au Contrôleur des Contributions Directes tous changements qui pourraient survenir au cours de la période comprise entre la date de leur déclaration et le 31 décembre prochain.

Accidents de travail

Mlle Huguette Guittard, employée de magasin, à la suite d'une fausse manœuvre, a reçu sur la tête un seau qui était placé sur un escabeau.

Atteinte d'une plaie contuse du cuir chevelu, Mlle Guittard devra observer un repos de 12 jours.

M. Eugène Biroux, garçon de laboratoire, en débouchant une bonbonne d'acide sulfurique, a été brûlé à l'œil gauche.

Auto contre voiture à bras

Une auto conduite par M. Fombeur, demeurant à Toulouse, a heurté, sur la route Cahors-Figeac, à la sortie du tunnel des Coudoulous, une voiture à bras conduite par M. Sellier, marchand forain.

M. Sellier a été renversé sur la chaussée et a reçu quelques contusions sans gravité. Les dégâts matériels sont assez importants.

Trouvaille

Il a été trouvé un porte-monnaie par M. Valette.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 16 au 23 septembre 1939

Naissances

Rossignol Albert, route de Paris.
Dalat Serge, 23, rue Fondue-Haute.
Boyer Jacques, 71, rue Nationale.
Dugot Simone, 4, avenue Jean-Jaurès.
Quétin Elisabeth, rue Wilson.
Bédué Suzanne, 25, rue St-Georges.
Fourès Michel, rue Wilson.

Publication de mariage

Barbe André, manœuvre à Cahors, et Guérin Marcelle, s.p., à Paris.
Virgitti Roger, s.p., à Toulon (Var), et Collignon Michelle, s.p., à Cahors.
Golpegas Raymond, manœuvre, et Passerieu Marcelle, s.p., à Cahors.

Décès

Héreil Paul, s.p., 57 ans, rue Wilson.
Grossheny Louis, 75 ans, rue Wilson.
Roumet Mathilde, épouse Teil, s.p., 53 ans, 12, bd Gambetta.
Cordier Marie, s.p., 65 ans, rue Wilson.
Sellès Salvador, s.p., 48 ans, rue Wilson.
Rigal Jules, s.p., 78 ans, rue Wilson.

SERVICE PHARMACEUTIQUE

du dimanche 24 *et du lundi* 25 *septembre.*

Pharmacien de garde : **ORLIAC.**

LES CINÉMAS

PALAIS DES FETES

Samedi 23, dimanche 24 (en matinée et soirée), à 20 heures 45 : HARRY BAUR, GINA MANÈS, dans

NOSTALGIE

En complément : Les Conquêtes de César. Actualités Pathé.

EDEN

Samedi et dimanche, en soirée, à 20 h. 30 (dimanche, matinée à 15 h.), une comédie étincelante, un film exquis

LA 8e FEMME DE BARBE-BLEUE

avec Claudette Colbert et Gary Cooper.

Arrondissement de Cahors

Concots

Obsèques. — Dimanche est décédée, après une bien longue et douloureuse maladie, Mme Vve Vergnet, de Lacouaille.

Ses obsèques ont été célébrées le lendemain, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné sa sympathie à la défunte et à sa famille.

A notre tour, nous offrons nos sincères condoléances à tous les siens.

Vers

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Manhiabal, maire, a donné un avis favorable à des demandes d'assistance et a approuvé les comptes et budgets.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Cartes d'identité. — En vue de la délivrance de la carte d'identité exigible pour la circulation à partir du 20 courant, les intéressés sont invités à se présenter *dès maintenant* au Commissariat de police avec toutes pièces d'identité, livret de famille et trois photographies.

L'assistance aux réfugiés. — Sous la présidence de M. Joseph Loubet, sénateur-maire, un Comité d'assistance aux réfugiés a été constitué à Figeac. Les logements et chambres libres sont demandés à la population.

Collège de jeunes filles. — La directrice du collège informe les familles que : 1° Tous les cours (Collège, E.P.S., enseignement commercial et ménager) reprendront normalement le lundi 2 octobre; 2° Les inscriptions seront reçues, à partir du 15 septembre, tous les jours, sauf le dimanche, de 14 heures à 17 heures ; 3° Les parents désirant mettre leurs filles pensionnaires sont priés de l'en aviser au plus tôt.

Un beau geste. — Nous apprenons que Mme Marie-Louise Tersa, réfugiée espagnole, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une somme assez importante qu'elle s'est empressée de déposer au commissariat de police, où il a été retiré peu après par un mobilisé de passage.

Nous la félicitons très sincèrement pour cet acte de probité.

Comité des œuvres de soulagement des souffrances de la guerre. — Ce comité fait appel au dévouement et à la générosité de tous pour recevoir les dames quêteuses qui passeront ces jours prochains à domicile, en vue de recueillir les secours en espèces et en nature pour les enfants des réfugiés français atteints par la guerre.

Grande foire du 15 septembre. — Très importante malgré les circonstances. Ci-dessous les prix pratiqués sur ses divers foirails :

Gros bœufs, néant ; tressons, de 4.500 à 5.500 fr.; doublons, de 3.500 à 4.000 fr.; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr. ; veaux de boucherie, 6 fr. et 6 fr. 25 en moyenne ; porcs, 400 fr. les 50 kilogs en moyenne ; moutons et brebis de boucherie, 3 fr. 50 en moyenne; agneaux, 6 fr.; œufs, 5 fr. à 5 fr. 25 la douzaine ; poules et poulets, 12 fr. ; lapins, 6 fr. ; canards 10 et 11 fr. ; beurre, 22 fr. ; fromage, 12 et 13 fr., le tout le kilog.

A la halle, le blé de semence qui a fait son apparition valait de 160 à 175 fr., l'avoine 65 fr. ; les haricots, 350 fr. ; les fèverolles, 150 fr., le tout l'hectolitre.

Quantité de fruits vendus à des prix divers.

Gréalou

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Mombel, propriétaire au village de Puy-Clavel, décédé à l'âge de 74 ans.

Les obsèques de M. Mombel ont été célébrées à Corn, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à la famille nos condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Caniac

Décès. — C'est avec regret que nous avons à déplorer deux décès : celui de M. Calixte Monnac, de Lemmar, décédé après quelques jours de maladie à l'âge de 79 ans, et celui de M. Méjecaze, de Gizot, ancien maire de Caniac et conseiller municipal, décédé à l'âge de 83 ans.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance et de tout le Conseil municipal.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons aux familles Monnac et Méjecaze nos condoléances les plus émues.

Salviac

Réunion de planteurs. — La Sous-Fédération des planteurs de tabac Paraguay, dont le siège social est à Salviac, et qui est présidée par M. le Dr Cambornac, maire, invite ses adhérents à se réunir dimanche 1er octobre à la mairie de Gourdon à 14 heures.

A l'ordre du jour: Congrès de Romans. Désignation des candidats experts et des candidats membres de la commission paritaire. Renouvellement du bureau. Exposé de la situation financière. Affaires diverses.

Tous les planteurs non mobilisés et tous les mobilisés permissionnaires agriculteurs se feront un devoir d'assister à cette importante réunion.

AVIS DE DECES

Madame et Monsieur Aimé ARNAUBEC et leur fils, Pierre ; Madame et Monsieur René NIEL, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat à Nyons, et leurs enfants, Renée et Jean ; Madame et Monsieur Gabriel NIEL, Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat à Cahors, et leurs enfants, Josette, Jacqueline et Janine, ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Vve Gabriel NIEL

Institutrice en retraite

leur mère, belle-mère et grand'mère, survenu à Nyons, dans sa 80e année.

Les obsèques civiles ont eu lieu, le 18 septembre 1939, à Nyons (Drôme).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Pour tous travaux de couture, dames, fillettes, garçonnets, manteaux, robes, tailleurs, travail soigné, adressez-vous à Mme Becquet et ses filles, 4, rue St-Maurice, Cahors.

Dame prend écolière en pension. S'adresser Bureau du journal.

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P NOYER
5, rue Jean-Caviole, CAHORS

Leçons particulières
FRANÇAIS, ANGLAIS, etc...
Mlle J. DESGRANGES
7 bis, rue Clémenceau, CAHORS

ETUDE
DE
Maître Lucien DAVEZAC
licencié en droit
Notaire à Puy-l'Evêque

Suivant contrat retenu par Maître DAVEZAC, Notaire à Puy-l'Evêque, le 31 août 1939, portant en marge la mention :

Enregistré à Luzech le 9 septembre 1939,

Folio 70, Case 502. Reçu : 6.002 fr. 08,

Signé : BESSIERES,

Monsieur MALBEC Marcel, pharmacien à Puy-l'Evêque, a vendu à Monsieur GIPOULOU Jean-Louis-Maurice, aussi pharmacien domicilié à Prayssac (Lot),

Un fonds de commerce ou officine de pharmacie sis à Puy-l'Evêque, dans la Grand'Rue, connu sous le nom de « Pharmacie Malbec », et comprenant: le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le matériel servant à l'exploitation et les marchandises existant dans le fonds.

La publication de la vente a été faite au Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce dans le numéro du 20 septembre.

Les oppositions devront être faites, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion, à Puy-l'Evêque, en l'étude de Maître DAVEZAC, Notaire.

Cabinet Immobilier
(20e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

AGENCE IMMOBILIÈRE
ACHAT - VENTE & LOCATION D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE RAPPORT & D'AGRÉMENT ANTIQUITÉS
Châteaux - Maisons - Villas - Jardins Bois - Fonds de Commerce
A.-Cyrille VAISSIÉ
2, Rue du Portail-Alban, 2
CAHORS (Lot)

DERNIÈRE HEURE

COMMUNIQUÉ DU 22 AU SOIR

Journée calme sur l'ensemble du front. Nos forces maritimes continuent à assurer efficacement la protection de nos convois et à pourchasser les sous-marins ennemis.

Réunion du Conseil suprême

Une réunion du Conseil suprême de guerre s'est tenue hier en Angleterre. Y assistaient pour la France : MM. Daladier, Dautry, Général Gamelin, Amiral Darlan. Pour la Grande-Bretagne : M. Chamberlain, Lord Halifax et Lord Sheffild.

Le Conseil a examiné le développement de la situation internationale et la fabrication des munitions. Il s'est mis d'accord sur les méthodes à suivre pour coordonner les efforts des deux gouvernements. L'accord est complet sur les décisions à prendre.

Intéressante appréciation d'un journal anglais

« La tactique pratiquée sur le front par le Général Gamelin dans la région au nord de Sarrebruck, dans le secteur de la Sarre, a bouleversé tous les calculs antérieurs des Allemands. De ce bouleversement, la preuve est apportée par l'activité que les Allemands emploient assez fiévreusement dans ce secteur. Il a pu apparaître, à la lueur des opérations de ce front français, que la zone allemande entre Sarrebruck et Trèves est peu résistante. L'absence d'activité s'explique chez les Allemands par la nécessité de se renforcer, et cette phase de calme est utilisée par notre haut commandement pour améliorer nos positions. »

L'évacuation d'Aix-la-Chapelle se confirme

En ce qui concerne l'évacuation d'Aix-la-Chapelle, il résulte des rapports des nombreux voyageurs neutres et allemands dignes de foi qui sont arrivés dans cette ville en Hollande que, contrairement au démenti publié par le Dr Goebbels, Aix-la-Chapelle a bien été évacuée de la majeure partie de la population civile. Ces témoins ont vu de longues files gagner la frontière à pied, et on rapporte même que les gens évacués ont dû remettre les clefs de leur appartement à la police.

Le duc de Gloucester rejoint le front français

On annonce officiellement de Londres que le duc de Gloucester a rejoint son poste au sein des forces britanniques qui doivent opérer en France.

Les Hongrois respectent la frontière polonaise

De Budapest, on déclare erroné le bruit selon lequel les troupes hongroises auraient franchi la frontière polonaise, comme cela avait été énoncé précédemment. Elles ont reçu l'ordre strict de s'abstenir de toute intervention et de ne pas franchir la dite frontière.

La presse italienne commente l'entrée des Russes en Pologne

Le *Popolo di Romano* écrit : « Un fait est désormais acquis, c'est que les Russes resteront non seulement en Pologne, mais aussi sur les Carpathes, à la frontière de la Hongrie et sur le bassin danubien. »

Varsovie résiste toujours !

Varsovie se défend toujours avec acharnement.

M. Skarwinski a lancé par radio une proclamation exaltant le courage des défenseurs de la ville. Il a annoncé que des avions allemands avaient inondé de tracts abjects Varsovie, déclarant que l'armée polonaise avait cessé d'exister et invitant à la capitulation, alors que le communiqué allemand signale de violents combats dans certains points de la Pologne. « Assez de mensonges », a-t-il ajouté.

L'ambassadeur de Pologne à Paris lui a répondu par radio, remerciant Varsovie de l'exemple d'héroïsme donné au monde. Il a annoncé qu'une armée de 500.000 polonais habitant la France allait combattre pour la victoire libératrice auprès des armées alliées.

Au Lilas Blanc
ancienne Maison Théron
79, Bd Gambetta, CAHORS
Tél. 248
Fleurs naturelles et tous travaux d'Art floral
corbeilles
gerbes, coussins
croix, etc...
Couronnes et tous articles funéraires
modèles exclusifs
cierges

La situation en Roumanie après l'assassinat de M. Calinesco

Au lendemain de l'assassinat du premier ministre, le gouvernement s'est réuni cette nuit sous la présidence de son nouveau chef, le général Argeseanu.

Il a lancé une proclamation au peuple roumain en faveur de celui qui fut frappé pour le bien de son pays.

Le Gouvernement a pris des sanctions impitoyables pour assurer l'ordre et il apparaît que le gouvernement, présidé par le Général Argeseanu et d'autres généraux est précisément destiné à opposer la plus énergique résistance au complot des gardistes nazis dont l'assassinat de M. Calinesco a montré que l'activité criminelle était toujours prête à se manifester.

Les criminels sont exécutés

Les auteurs de l'attentat ont été sommairement exécutés sur les lieux mêmes de leur crime.

Amenés par un peloton de gendarmerie, face au public, ils ont entendu la lecture de la sentence faite par le nouveau président du conseil, le général Argeseanu. Ils furent ensuite immédiatement exécutés devant la foule et leurs corps seront laissés sur place vingt-quatre heures.

La question de démarcation des frontières en Pologne

Au sujet de la question éminemment délicate de démarcation entre les lignes allemandes en Pologne et la ligne soviétique, le communiqué du D.N.B. s'exprime en ces termes : « Le gouvernement allemand et le gouvernement soviétique ont fixé la ligne de démarcation entre l'Allemagne et la Russie. Cette ligne suit les cours des rivières Vilna, Narew, Vistule et San. »

Cette ligne va sensiblement plus loin que la ligne tracée premièrement et est à l'avantage de la Russie.

D'après une information privée de Bâle, Vilno reviendrait aux Russes. La frontière ethnique de la Russie blanche et l'Ukraine constituent la ligne de démarcation. D'autre part, Chemisk reviendrait aux Russes qui auraient une frontière commune avec la Hongrie et la Slovaquie.

Les puits de pétrole aux Russes

Les puits de pétrole au sud de Lwow tombent aux mains des Russes.

Cette démarcation a causé une vive surprise dans les milieux politiques allemands. Cette ligne va plus loin, au profit des Russes, qu'on ne l'avait prévu.

L'invasion communiste

Une information de Suisse relate que les autorités russes auraient pris possession de l'administration civile des villes de Tarnopol et de Sirpitz, et y auraient constitué des Soviets locaux.

La répression dans le « protectorat »

En Tchéco-Slovaquie, plus de 71.000 arrestations ont été opérées depuis le début du soulèvement du 17 septembre.

L'Allemagne convoque les classes 1911 et 1912

Les journaux allemands annoncent la convocation des classes 1911 et 1912, sur l'ordre du ministre de l'intérieur ou du commandement supérieur de l'armée.

VENDRE — ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE
UNIQUEMENT DU COURTAGE

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 34

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

Assis côte à côte sur un divan, Josiane et Régis demeuraient silencieux.

Mme de Bassières interpella son fils :

— Régis ! dit-elle.

Il se leva vivement pour se rapprocher de sa mère.

— S'il vous plaît, maman.

Elle le contempla avec une tendre admiration.

— Mon enfant, reprit-elle, je ne te l'ai point encore dit : la bague de Josiane est arrivée... J'attendais à ce soir, pour que nous soyons tous réunis au moment où tu la lui offriras. Tiens, voici les clefs de mon secrétaire. Tu trouveras l'écrin tout à fait en avant. Veux-tu aller le chercher ?

— Oui, mère, très volontiers.

.....

— Mais, c'est une véritable splendeur ! Ma chère sœur, vous avez fait une folie ! dit M. de Rovaire avec admiration.

Sur un fonds de velours blanc, un magnifique diamant étincelait.

La marquise se pencha, d'un air connaisseur.

— C'est un superbe joyau, apprécia-t-elle. Parmi mes bijoux, qui reviendront tous à Josiane, il n'y a probablement pas une pierre comparable à celle-ci.

— Je pense que vous serez contente ma petite fille, dit Mme de Bassières, en s'inclinant vers Josiane, d'un air ému. Et je souhaite que l'éclat de votre bonheur soit aussi radieux que les feux de ce diamant.

La jeune fille ne répondit mot.

Régis prit l'écrin des mains de sa mère. Il en retira le joyau et, soulevant avec douceur la main de Josiane, il passa l'anneau au doigt délicat, et dit tout bas à sa fiancée, avec une certaine tristesse :

— Je regrette de ne pouvoir vous donner que cela.

.....

Ces paroles, Josiane ne devait pas les oublier.

Elle était décidée, maintenant, à vivre seule dans une dignité fière. Elle renoncerait même à la conquête de cet homme, dont cette froide parole, à une telle minute, l'avait si cruellement frappée.

Elle fut sur le point de revenir sur son engagement, de refuser ce mariage.

Mais elle aperçut le visage apaisé de sa mère ; l'expression radieuse qui éclairait celui de son père et de son oncle.

Elle pensa qu'elle ne pouvait pas imposer à tous une déception nouvelle qui eût entraîné le total effondrement.

Alors, l'âme désemparée, le cœur navré, elle subit ces fiançailles qui figuraient les funérailles de son cœur, et, irrévocablement, accepta son destin.

— Merci, Régis, dit-elle. Ce diamant est d'une merveilleuse beauté..,

Alors, par hasard, ses yeux rencontrèrent ceux de la marquise. Elle eut l'impression que la vieille dame, suivant, avec une certaine malice, tous les mouvements de leurs cœurs, semblait dire, dans un petit sourire plein de finesse :

« Je connais mieux la vie que vous, mes amis !...

...L'amour est un petit dieu très fort et très capricieux. Même si vous ne voulez pas de lui, il saura bien s'imposer et vous contraindre... »

Et, dans le fond de son âme blessée, heurtée, méconnue, Josiane pensa, avec une sincérité complète :

« Moi non plus, je n'aimerai jamais Régis. »

XXI

L'automne touchait à sa fin. Il y avait pourtant encore des journées douces...

— Allez, petits fiancés ! avait dit aimablement la marquise. Profitez de ce dernier rayon de soleil.

Et, tous deux, ils étaient descendus au fond du parc, que, sous la caresse du ciel, les feuilles mortes semblaient couvrir d'un tapis d'or.

Josiane, de quelques pas, précédait son fiancé.

Distraitement, ses yeux se posaient sur le gros diamant qui scintillait à son doigt.

Et elle pensait, comme pour les fleurs :

« Est-il nécessaire qu'il soit si beau ? Ne vaudrait-il pas mieux une pierre modeste et l'espoir de quelque tendresse... un peu de joie promise pour l'avenir ? »

Et, clairement, elle entrevit cette destinée d'épouse solitaire qui allait être la sienne, cette existence dorée à l'extérieur mais privée de toute vie intérieure, et elle se demanda comment elle avait eu la force de l'accepter.

Régis regardait la jolie silhouette qui le précédait de quelques pas. Encore une fois, il admira Josiane. Encore une fois, il regretta de ne pas pouvoir l'aimer.

Il ranima volontairement devant ses yeux le fantôme de Raymonde de Laroy.

Il la revit, dans la maison de thé, avec son allure ultra-moderne, le fard dont adroitement se parait cette beauté plus conventionnelle que réelle, cette beauté piquante qui faisait se retourner les hommes sur son passage.

Et il se souvint du jour où, dans la maison de thé, l'un d'eux avait toisé la jeune femme avec tant d'insolence qu'il avait failli se lever pour le gifler...

Il se redit :

« Telle qu'elle est, elle me plaît énormément. »

Puis, il pensa ce qu'il avait déjà pensé bien des fois :

« Josiane est certainement plus jolie ; mais elle est, pour moi, trop parfaite... Elle voudra organiser notre vie et m'imposer sa volonté... Enfin, elle connaît mes conditions... Deux existences très distinctes : la sienne et la mienne. »

A ce moment, il se rendit compte qu'il n'avait pas encore adressé la parole à sa fiancée.

Il en eut honte.

Homme du monde, il prétendait conserver cette sorte d'égards extérieurs dont les hommes de son genre ont coutume d'entourer les femmes, quels que soient les sentiments qu'ils éprouvent pour elles.

« Josiane ! dit-il.

Il lui trouva le visage froid et calme.

— Puisque je me trouve seul avec vous, peut-être serait-il possible que nous fissions des projets pour notre voyage de noces.

Elle répondit, avec indifférence :

— Si vous voulez, Régis...

Il reprit :

— Dans une semaine, nous serons mariés.

Elle ne répliqua rien.

— Nous pourrions, dès aujourd'hui, fixer notre itinéraire...

Elle répondit seulement :

— En effet. C'est possible, si vous le voulez.

Il demanda :

— Avez-vous quelque préférence ?

— Non, Régis, aucune...

— N'y a-t-il pas un coin qui vous tente... en France ou à l'étranger ?... Nous nous absenterons un mois, environ. Est-ce que ce temps vous paraît à peu près celui que l'on consacre à un voyage de noces ordinaire ?

Elle lui dit, du même ton indifférent :

— On n'est pas tenu de fixer un délai pour un déplacement de ce genre. Nous serons bien libres de rentrer chez nous plus tôt ou plus tard.

— Certainement, acquiesça-t-il.

Il avait un petit sourire sardonique.

— Chez nous ? reprit-il. Où sera notre « chez nous » ? Vous savez que je dois renoncer à la situation que je m'étais préparée. C'est une des conditions que m'impose ma tante...

— Je le sais !...

Une fois encore, il pensa, avec regret aux longs voyages qu'il avait rêvé de faire avec Raymonde. Que de fois, près d'elle, aspirant aux douceurs d'une traversée, il avait vu, en imagination, sa jeune femme, dans le costume mi-masculin adopté aujourd'hui, appuyée au bastingage, attirante et fine.

Il regretta tout cela violemment. Et, violemment, il en voulut à Josiane.

A ce moment, elle se retourna.

Elle vit l'éclat de dureté qui traversait son regard.

(*A suivre*).